

Promenades Martroises...

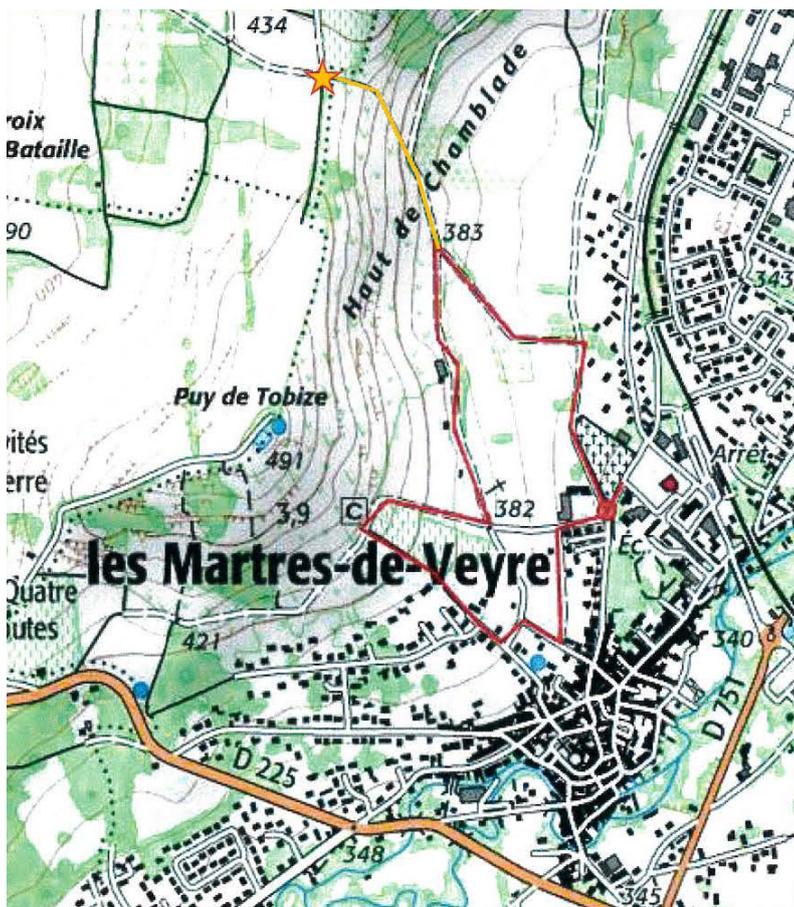
Le haut des Martres-de-Veyre

En partant de la place de la Mairie, prendre le chemin remontant le long du cimetière.

Vous commencerez ainsi un circuit court d'environ 2,5 km sur les hauts de Chamblade, avec pour les plus sportifs la possibilité de remonter à son sommet en limite de commune pour admirer la vue sur la plaine de la rivière Allier (indiqué par une étoile sur le plan).

La promenade longe ensuite les flancs du Puy de Tobize, classé NATURA 2000 et offre au regard un milieu naturel de type coteaux xérothermiques qui se compose d'une faune et flore adaptées aux milieux calcaires secs et ensoleillés.

Ainsi, l'été, vous pourrez peut-être apercevoir la huppe fasciée, prédateur insectivore ou lézard vert. Ainsi que bien d'autres espèces.



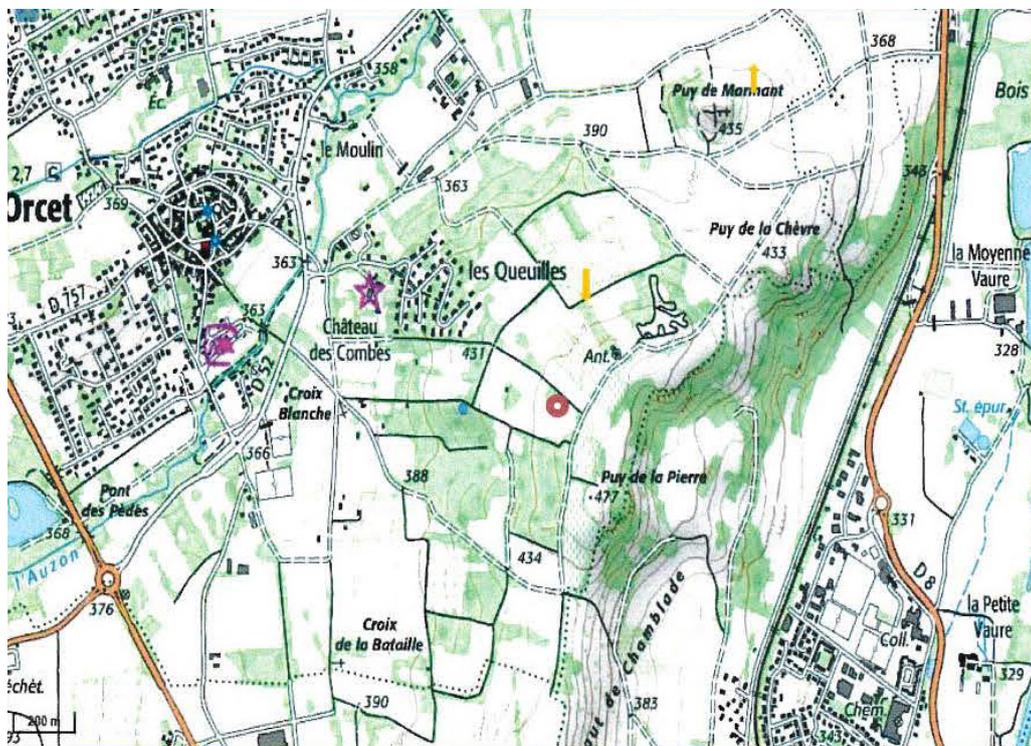
Distance : 2.5 km Dénivelé : < 70m Difficulté : moyen



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Envie de prolonger la promenade ?

Pour les plus motivés, il vous sera possible de poursuivre le trajet en direction du Nord vers la commune du Cendre, en suivant le chemin le long de la ligne de crête. Vous traverserez les puy de la Pierre et de la Chèvre avant de rejoindre le puy Marmant. Ici, bosquets et prairies sèches côtoient les parcelles viticoles et agricoles. Vous bénéficierez par ailleurs d'une vue exceptionnelle sur la plaine de l'Allier et le sud de Clermont-fd.



Le Réseau européen NATURA 2000

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

En savoir plus :

- Conservatoire des Espaces Naturels : www.cen-auvergne.fr
- Inventaire National du Patrimoine Naturel (ZNIEFF) : inpn.mnhn.fr/accueil/index
- Office de tourisme de Mond'Arverne : www.mondarverne.com

